

Les Granges

N° 162

Septembre 2023

*Allez, faites de toutes les nations
des disciples, les baptisant au
nom du Père, du Fils et du Saint
Esprit, et enseignez-leur à
observer tout ce que je vous ai
prescrit. Et voici, je suis avec vous
tous les jours, jusqu'à la fin du
monde.
(Matthieu 28 versets 19 et 20).*



C'est la rentrée

**Eglise protestante unie de Rochefort
Culte tous les dimanches à 10h30 au temple
17 rue Jean Jaurès.**



Le mot du pasteur



C'est la rentrée d'une belle année à venir. Une année qui, nous l'espérons, sera remplie de rencontres, de prières et de jolies célébrations ; mais une année aussi empreinte d'espérance.

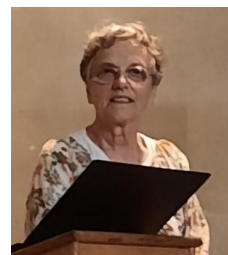
Depuis plusieurs années, avec le Conseil Presbytéral nous travaillons à faire vivre différemment notre petite communauté à Rochefort et nous espérons que ce sera une année charnière dans la mise en œuvre de projets mobilisateurs.

Ainsi nous lançons dès la rentrée de septembre des cultes différents une fois par mois : cultes débat, cultes contés, cultes musicaux. Mais nous lançons aussi des expositions grand public créées par nos soins. Nous verrons encore des concerts et des conférences. Et enfin, nous espérons lancer dans le temple un espace d'ouverture et d'expression protestante pour les touristes, les curistes ou les gens de passage. L'idée étant d'offrir à ce large public un espace de découverte de la foi protestante mais aussi d'ouvrir un espace d'expression pour faire entendre ce que le protestantisme a à dire à la ville et au monde aujourd'hui.

Il est vrai que notre communauté est petite et fragile mais à la grâce de Dieu, elle est belle et bien vivante. Elle agit dans sa ville et propose des choses pour se faire connaître et surtout pour faire connaître la foi qui l'anime.

Pour faire vivre toutes ces initiatives, nous aurons besoin des énergies et des prières de chacun et chacune.

Le mot de la présidente



Vive la rentrée!

A l'heure d'écrire ces quelques lignes à votre intention, je me réjouis, et vous aussi, j'en suis sûre, du retour prochain de notre cher pasteur, Matthieu. Il reprendra son service, en principe, mardi le 15 août. Cela ressemble à une blague, en ce jour férié!...Bon!...disons le 16...Il reprendra à temps complet début septembre prochain. Donc, "Bon courage" et "Vœux de bonne santé" de notre part à tous, Matthieu.

Nous aurons eu le concert du lundi 14 août à 20h30...L'affiche est vraiment très belle et la représentation prometteuse.

Nous allons reprendre nos activités, dont vous trouverez les détails en dernière page de ce n° des granges.

Il y eu, mardi 8 août 23, dans notre temple, les obsèques émouvantes de Mme Malzevė Mireille née Guérin, résidant à Fouras.

Nous pensons à sa famille et prions pour eux.

En l'absence de notre pasteur, c'est Mme Vianou Chantal, pasteure de Royan, qui est venue officier.

Qu'elle soit remerciée pour ce relais précieux.

Pour la petite histoire...elle est venue de Niort et repartie à Royan...par blablacar!...Cela m'a épatée!...

Que cette rentrée soit chaleureuse, avec le plaisir de nous revoir tous dans la fraternité et que la grâce de Dieu nous accompagne.

Danielle Deguilhen

Prière

Je rêve d'une Eglise en marche vers son maître.

Je rêve d'une Eglise qui perd son toit et n'a plus, à la place, que le ciel, les nuages, du soleil, et la douce clarté des étoiles durant la nuit.

Je rêve d'une Eglise qui n'a ni porte, ni serrure, dans laquelle on peut entrer et sortir librement, parce que le de dans et le dehors ne font qu'un.

Je rêve d'une Eglise qui ne laisse personne à la porte, qui ne cherche pas de clef.

Je rêve d'une Eglise dont les murs se dissolvent et se perdent, de sorte que la lumière pénètre de tous les côtés, d'une Eglise dans la liberté, qui n'attache pas d'importance à ce qu'elle est, ni à ses limites, ni à ses frontières ; une Eglise qui apporte en sacrifice à dieu ses murs et son clocher dans la clarté lumineuse des cieux.

Je rêve d'une Eglise transparente comme le verre, ou même plus, une Eglise qui soit libre et ouverte, autant que le monde entier, dans laquelle chacun va son chemin, joyeux et plein de confiance, en marche vers le monde.

Jôrg Zink.*

**Jôrg Zink, auteur et théologien luthérien allemand (1922-2016).*

Idées lecture

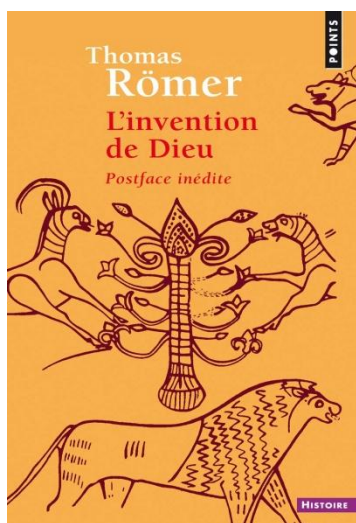


Contrairement à ce qu'affirment tous les fondamentalismes, la transmission d'un héritage ne doit pas être une réplique à l'identique. Elle dépend d'une infidélité partielle, garante de surgissements inattendus, aujourd'hui comme hier.

Mariant filiation et rupture, la tradition juive ne se renouvelle qu'en étant bousculée et nourrie par sa rencontre avec d'autres. Delphine Horvilleur illustre brillamment cette vision ouverte de la religion et revisite, loin des interprétations convenues, quelques épisodes fameux de la Genèse.

Elle montre aussi sa capacité à repenser les grands problèmes contemporains à partir de la tradition rabbinique.

Procédant avec clarté et humour, elle aborde successivement trois thèmes: comment, selon le judaïsme, se fabriquent un parent, une identité et un désir, c'est-à-dire la possibilité d'enfanter l'avenir.



Comment un dieu parmi d'autres est-il devenu Dieu ? Telle est l'énigme fondatrice que cette plongée aux sources du monothéisme se propose d'élucider en parcourant, sur un millénaire, les étapes de son invention.

D'où vient ce dieu ? Quels étaient ses attributs et quel était son nom avant que celui-ci ne devienne imprononçable ? Sous quelles formes était-il vénéré ? Pourquoi les autres divinités déchurent-elles ? À la lumière de la critique historique, philologique et exégétique et des plus récentes découvertes de l'archéologie et de l'épigraphie, Thomas Römer livre les réponses d'une enquête passionnante sur les traces d'une divinité de l'orage et de la guerre érigée, après sa « victoire » sur ses rivaux, en dieu unique, universel et transcendant. Spécialiste mondialement reconnu de l'Ancien Testament, Thomas Römer occupe la chaire « Milieux bibliques » au Collège de France ; il est également professeur à la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne.

Concert « Par les mers »

(Photos proposées par Cécile Rivières).



L'association « Nout Kanto » nous a présenté son récital de musique traditionnelle de l'océan indien, d'Amérique du sud et d'Europe lundi 14 août dans notre temple de Rochefort.

Une trentaine de personnes ont été conquises par cette musique et par la voix cristalline du virtuose italien Mauro Guiliani.



La Brocante du "lien protestant Rochefortais".

(Texte proposé par Cécile Rivières)



Nos dévoués amis,
Annie Masson et
Christophe Mathiot au
stand de la brocante,
cours Roy-Bri à
Rochefort.

Une brocante a lieu tous les premiers dimanches de chaque mois sur le cours Roy Bri à Rochefort. Notre paroisse y a participé le 6 août dernier.

Une permanence a été tenue de 4h du matin à 17h, au soleil par les membres du "Lien protestant Rochefortais" Tous les courageux se sont relayés... avec repas tirés du sac, rires, quelques grimaces, patience, persévérance et joie, plaisir et détente partagés.

Nous avons vécu de belles rencontres et des contacts avec des personnes non-croyantes pour la plupart, ainsi que quatre parpaillots, à qui nous avons distribué invitations et coordonnées. Ceux-ci nous ont déclarés qu'ils étaient partants pour donner divers objets au profit de notre association.

Un grand merci à tous ceux qui ont prêté la main à cette réalisation et en particulier à Christophe Mathiot qui s'est beaucoup investi et à su demander de l'aide, merci à toute la paroisse. Merci aux acheteurs qui sont venus à notre stand et qui ont été généreux au bénéfice de l'entraide fraternelle !

Ce jour la convivialité était sans étiquettes, du grand au petit, du blanc au noir, du croyant ou non... Bref "dans Galates ch3 v.28 il est dit :

"Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus ni homme ni femme, car vous tous, vous êtes un en Jésus-Christ".

Notre gain pour cette première sur le cours Roy Bri a été modeste, 142,50€, mais nous sommes déjà prêts à réitérer. La prochaine fois nous ferons mieux, c'est promis !!

*Danielle
Deguilhen et
Hélène Turf*



*Elisabeth
Ose,
Christian
Deloulay et
Danielle
Deguilhen.*



Youpiiii... Ils ont dit oui.

David et Isabelle se sont mariés le 15 juillet 2023 à la mairie de Rochefort. Ils avaient demandé la bénédiction de leur mariage dans le temple de Rochefort. C'est notre pasteur Mathieu Cavalié qui les a unis devant Notre Seigneur. L'assemblée, nombreuse, a été témoin de leurs engagements et de l'échange des anneaux.

L'échange des anneaux entre David Goulin et Isabelle Cousin, sous l'œil admiratif de leurs deux enfants et des témoins.



C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair.
(Genèse 2 verset 24).

Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a uni.
(Matthieu 19 verset 6)

Nous souhaitons au jeune couple une longue et heureuse vie.

Les Nuits de la Lecture

Pour conforter la présence de notre église dans la cité, le Conseil Presbytéral a voté notre participation, pour une soirée, aux NUIES de la LECTURE en Janvier 2024.

Cet évènement national, chapeauté par le Ministère de la Culture, se décline sur un seul et même thème : LE CORPS .

Vous avez envie de participer à ce projet collectif ?
Alors prenez contact avec notre pasteur Matthieu CAVALIE
tél 06 46 33 11 51
ou
Annie MASSON Message téléphonique au 05 46 51 09 09
Courriel annie@masson-doumerc.fr



Libre tribune

Cette rubrique est la vôtre, n'hésitez pas à nous envoyer vos articles, vos coups de cœur, vos rêves et tout ce que vous voulez partager avec les lecteurs. **Ces articles sont proposés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.** Ils peuvent entraîner des réponses ou des réactions, qui seront publiées dans le prochain journal.

Notre projet de vie.

(Proposé par Daniel Guibert)..



Regardons vers l'avenir

Notre conseil presbytéral a lancé l'idée d'un grand chantier pour l'année 2023-2024. Celui de la discussion puis de l'élaboration d'un projet de vie qui régisse notre paroisse pour les années à venir. Nous serons donc conviés à nous réunir plusieurs fois pour réfléchir à ce cheminement. Où, nous mènera t-il, comment, pendant combien de temps, avec qui ? Autant de questions qu'il va falloir nous poser.

Un projet de vie est simplement un document qui compile "ce que nous voulons être et ce que nous voulons faire" pour y parvenir dans certains chapitres de notre vie et de celle de notre petite communauté.

Des projets ont déjà été élaborés par le passé dans notre paroisse. L'un en 2001 et le second en 2005, à la suite de la demande de travail préparatoire au synode régional de Lesay. Je pense que pour nous aider dans notre recherche, ces textes pourront certainement nous être soumis par celui ou celle qui mènera cette réflexion. Il faut comprendre cette démarche à la fois comme une continuation, mais également comme la volonté de créer quelque chose de nouveau pour aller plus loin.

En préambule, il faut commencer par poser quelques critères qui pourront nous guider :

- Ne plus penser négativement mais au contraire développer une pensée positive.
- Trouver de vrais buts accessibles.
- Faire un point lucide sur nos forces et nos faiblesses.

Un projet doit :

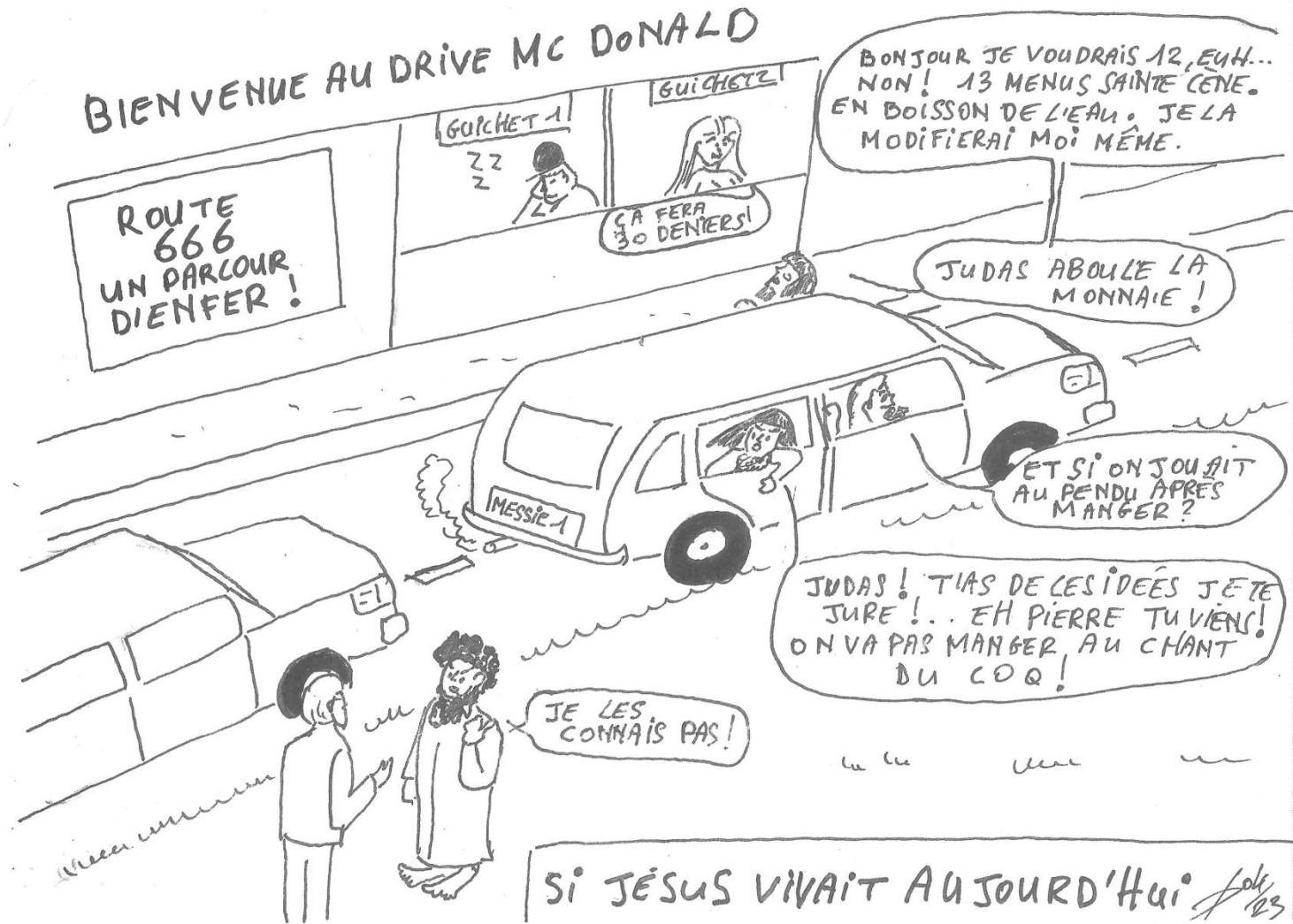
- Avoir un objet précis.
- Etre réaliste.
- Avoir des participants qui sont à l'écoute les uns des autres.
- Avoir un meneur qui doit savoir déléguer et qui doit faire preuve de leadership, c'est-à-dire mener, conduire et organiser une discussion.



Ce travail, avec la force que nous donne l'Esprit Saint n'est pas au dessus de nos forces, alors ensemble, derrière notre pasteur et notre conseil presbytéral, nous saurons le mener à bien pour que vive notre Eglise sur le chemin que Notre Seigneur nous a tracé.

Humour

(Proposé par Etienne Deloulay).



Reconnaissance de la religion protestante en France.

(Texte proposé par Daniel Guibert).

L'avènement de Louis XVI en 1774 coïncida avec l'instauration d'une tolérance de fait. La population protestante de Rochefort se situait alors autour de 300 personnes, et ce, jusqu'en 1820. L'édit de Versailles dit de tolérance est promulgué par Louis XVI en 1787 qui reconnaît la présence en France de non catholiques. Il permet à ces personnes de bénéficier de l'état civil sans devoir se convertir au catholicisme. Les principaux concernés furent les protestants mais aussi les juifs.

L'édit de Versailles conservait le catholicisme comme religion d'État du royaume de France. Cet édit ne reconnaissait donc aucunement la religion protestante. Il s'agit, cependant, d'une étape importante dans la pacification des tensions du pays en signifiant officiellement la fin des persécutions religieuses en France. La mise en œuvre de cet édit est due aux arguments persuasifs d'éminents philosophes français et de personnalités littéraires de l'époque, comme Anne-Robert-Jacques Turgot ou

l'Américain Benjamin Franklin. Il est l'œuvre conjointe de Malesherbes, ministre de Louis XVI et du pasteur Rabaut Saint-Étienne, porte-parole de la communauté protestante de France. Celui-ci, fils d'un pasteur du désert, lui même pasteur fut élu député du tiers état de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire aux états généraux. I



Signature du Concordat entre la France et le Saint-Siège, le 15 juillet 1801

À son arrivée au pouvoir (1799), un des premiers objectifs de Bonaparte est de parvenir à la paix. La paix extérieure en arrêtant la guerre avec les autres puissances, la paix intérieure, en mettant fin à la rébellion de l'ouest et de la Vendée; la paix religieuse, pour apaiser une des grandes plaies de la Révolution française, qui a creusé un fossé au sein de la nation. Ce concordat est signé le 15 juillet 1801 par les représentants du premier consul, Joseph Bonaparte, et du pape Pie VII, le cardinal Consalvi, puis ratifié dans les semaines suivantes par le premier consul Bonaparte et par Pie VII (bulle pontificale *Ecclesia Christi*, 15 août 1801).

Ce que l'on sait moins, c'est que des articles organiques en date du 18 germinal an X (8 avril 1804) ont suivi la signature de ce concordat, concernant la religion protestante

Afin que nous ayons tous et toutes à l'esprit l'importance pour nos ancêtres de cette loi qui donne une existence légale aux réformés, j'ai reproduit une partie du texte de ce décret.

*Loi relative à l'organisation des cultes.
Du 18 germinal an X de la République une et indivisible.*

Articles organiques des cultes protestants.

Titre I.

Disposition générale pour toutes les communautés protestantes.

Article 1^{er}. Nul ne pourra exercer la fonction du culte, s'il n'est Français.

Art. II. Les églises protestantes, ni leurs ministres, ne pourront avoir des relations avec aucune puissance ni autorité étrangères.

Article III. Les pasteurs et ministres des diverses communions protestantes prieront et feront prier, dans la récitation de leur office pour la prospérité de la République Française et pour les consuls.

Article IV. Aucune décision doctrinale, aucun formulaire, sous le titre de confession ou sous tout autre titre, ne pourront être publiés ou devenir la matière de l'enseignement, avant que le gouvernement en ait autorisé la publication ou promulgation.

Article V : Aucun changement dans la discipline n'aura lieu sans la même autorisation.

Article VI : Le conseil d'état connaîtra de toutes les entreprises des ministres du culte, et de toutes dissensions qui pourront s'élever entre ces ministres.

Article VII : Il sera pourvu au traitement des pasteurs des églises consistoriales, bien entendu qu'on imputera sur ce traitement les biens que ces églises possèdent, et les produits des oblations établies par l'usage ou par les règlements.

Cette mise sous tutelle des cultes par l'état, avec en compensation le paiement des salaires des ministres, a été désapprouvée par pas mal d'églises. L'union des Églises évangéliques libres (UEEL) s'est créée en 1849, dans l'affirmation de l'attachement à la Réforme et dans le refus de toute emprise de l'État sur son organisation et ses activités. Elle n'a pas souhaité faire partie de l'Église réformée de France, lors de la création de cette instance en 1938. Depuis 1996, l'Union des Églises évangéliques libres de France est de nouveau membre de la Fédération Protestante de France

Annonce de mariage.

(Proposé par Pascale Sitaud).

Pascale Sitaud et Gilles Morin,

deux vieux amis depuis 17 ans,
sont heureux de vous annoncer

leur **mariage**, qui aura lieu
à 15h

à la mairie de Fouras
le vendredi 22 septembre 2023.



(y être 1/4h avant)

La cérémonie chrétienne avec "Sainte Cène"

aura lieu à la maison de Pascale,

au 34 rue Paul-Emile Victor à Fouras,

célébrée par le **Pasteur Mathieu Cavalié**,
en l'honneur du Christ.

(rue perpendiculaire à la rue "Dieu me garde"!)



Les musiciens, sympathisants et les amis de Jésus sont les bienvenus!

(Quelques membres du "Gospel la Rochelle" seront présents).

Journée mondiale de prière (J.M.P.) 2024.

(Texte proposé par Evelyne Milcendeau).

La journée mondiale de prière est célébrée le 06 Mars 2024. Cette journée est la plus grande initiative œcuménique de femmes chrétiennes de toutes traditions, elle est célébrée chaque année dans plus de 170 pays le premier dimanche du mois de mars. Elle a pris son origine en 1887 aux États-Unis et s'est répandue en France à partir des années 1960. En 1969, l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques se joint au mouvement. Par la Journée Mondiale de Prière, les femmes, sur toute la terre confessent leur foi en Jésus-Christ. Elles vivent la solidarité entre elles et posent ainsi des signes d'unité. Par cette journée, les femmes affirment que prière et action jouent un rôle essentiel dans le monde et ne peuvent être dissociées. La charte de la JMP se décline en trois mots : s'informer, prier et agir. La prière est un acte codifié ou non, collectif ou individuel, par lequel une requête est adressée à Dieu ou à une divinité ou à un être désigné comme médiateur de Dieu ou de la divinité. La Journée Mondiale de Prière permet aux femmes de sortir de leur isolement et de s'ouvrir sur le monde.

Cette année des Palestiniennes chrétiennes ont rédigé la liturgie de la Journée mondiale de prière pour l'année 2024, comme elles l'avaient fait pour 1994. Elles décrivent leur pays comme une

minuscule tache au Proche-Orient, importante pour les trois religions abrahamiques : le judaïsme, le christianisme et l'islam.

Nous nous réunirons pour continuer le travail commencé par nos sœurs palestiniennes. La célébration se fera le premier dimanche de mars 2024 dans le temple de Rochefort. Noter d'ores et déjà cette date dans vos agendas.

S'il y a du changement vous en serez prévenus.

Si vous avez des questions, nous sommes là, et nous vous répondrons avec le plus grand plaisir.

La fête sera au temple cette année 2024.

J'espère que l'accueil de cette journée exceptionnelle sera chaleureux et que nous aurons plein de monde dans le temple..



Et si on chantait... des cantiques !

(Texte proposé par Marie Agnès Kurylo).

Dans la Bible, à de nombreuses reprises, on nous parle de la joie. Mais que serait la joie sans les chants ?



*Le roi David et ses musiciens.
Sculpture sur Pierre
musée des Augustins
à Toulouse.*

Souvenons nous du roi David dansant et chantant devant l'arche de l'Éternel (*II Samuel 6 v.14*) . Il est ensuite dit dans le livre des Chroniques (*I chroniques 16 v. 16*), après que le roi David ait mis en place le rituel au sujet de l'arche "Chantez, chantez en son honneur". Même dans les pires circonstances, alors qu'ils étaient prisonniers et craignaient pour leur vie, Paul et Silas, chantaient les louanges du Seigneur (*Acte 10 v. 25*). Pendant leur longue marche dans le désert, Moïse et les Hébreux chantent pour remercier Dieu de les avoir fait sortir du pays d'Égypte (*Exode 15 v. 1*) et Débora faisait de même après la victoire des Hébreux sur le roi de Canaan (*Juge 5 v. 1*). Enfin, mais la liste n'est nullement limitative, dans le livre des Psaumes, nous trouvons "Chantez à l'Éternel un cantique nouveau" (*Psaumes 9 v. 1*).

Alors, surtout, ne nous privons pas du plaisir de chanter dans toutes les circonstances, au culte, bien entendu, mais également dans toutes autres circonstances, chez nous à la maison, dans la rue, au travail...

Dans le livre des proverbes (*Chapitre 17 v. 22*), il est dit : "Un cœur joyeux est un bon remède, mais un esprit abattu dessèche les os".

Alors ensemble nous pouvons chanter : "Entonnons un nouveau cantique pour célébrer le Dieu sauveur...
(Cantique n° 98 recueil Alleluia page 112).



Note de la rédaction : Vous pouvez trouver des cantiques nouveaux sur le site "Cantiques.fr". Nous vous signalons également qu'il existe aux éditions Olivétant une clef USB avec la musique de tous les cantiques du recueil Alleluia. Pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser à Daniel Guibert.

Agenda

Samedi 16 et dimanche 17 septembre : Journée du patrimoine. Notre temple sera ouvert aux visites. Pour tenir la permanence nous faisons appel aux bonnes volontés. Contacter Danielle Déguilhen pour vous inscrire.

Dimanche 15 septembre : Culte chorale...

Culte de rentrée : Notre culte de rentrée aura lieu le 1^{er} octobre 2023 dans notre temple à 10h30

Dimanche 29 octobre : Culte débat.

Du 17 au 19 novembre : Synode régional de la région ouest.

Conseil presbytéral : les 6 septembre, 4 octobre, 6 novembre et 3 décembre.

Ouverture du temple en semaine

Les horaires d'ouverture du temple en semaine ont changé. Dorénavant celui-ci sera ouvert au public tous les samedis après midi, de 16h à 18h.

PASTEUR :	Matthieu Cavalié 22 rue de la Casse aux prêtres 17450 Rochefort Courriel : epudf.rochefort@gmail.com Tél : 06 46 33 11 51
PRESIDENTE:	Danielle Deguilhem 23 rue Frédéric Roche 17300 Rochefort Tel : 06 13 55 77 09 courriel : danielledeguilhen17@gmail.com
TRESORIER :	Joseph Mabilia 22 boulevard du Vercors 17300 Rochefort Tel : 06 34 33 57 21 Courriel : m2majos@yahoo.fr Association paroissiale Eglise E.R.F. Rochefort : C.C.P. 4 093 24 L 022 Bordeaux.
REDACTEUR du journal :	Daniel Guibert, : tel : 06.16.57.42.65 courriel : andaca@orange.fr Le prochain journal " sortira début décembre 2023 Vous pouvez envoyer vos articles jusqu'au <u>15 novembre 2023</u>